

Fiche descriptive – École et Cinéma 2017/2018

Programme et thématique

Composé de représentants de l'Éducation nationale, de la culture et du cinéma, le comité de pilotage propose deux programmations, l'une pour GS-CP-CE1 et l'autre pour les CE2-CM1-CM2, qui s'efforcent de refléter la diversité du cinéma. Les enseignants et leurs élèves sont tenus de voir les trois films qui composent chaque programme et constituent un parcours de cinéma sur l'année.

L'objectif est d'éveiller la curiosité des élèves en leur donnant l'opportunité de découvrir, en salle de cinéma, des films que beaucoup n'iraient pas voir spontanément : ils se forment ainsi une culture cinématographique et développent un comportement de spectateur éclairé.

Pour l'année 2017/2018, la thématique est « D'aventures en aventures ». Invitant les apprentis aventuriers à voyager de film en film, les deux programmes varient les genres et époques, allant du film de cape et d'épée au conte animé. De périples singuliers en traversées réelles ou imaginaires, les enfants suivront des héros prêts à surpasser l'inconnu, à s'émanciper, et à grandir.

Formation des enseignants

La participation au dispositif, fondée sur le volontariat, implique que les enseignants respectent les engagements définis dans le cahier des charges. En particulier, ils sont tenus d'intégrer l'éducation au cinéma dans leur projet pédagogique et d'assister aux 3 temps de formation (soit 9 heures au total) qui comprennent le pré-visionnement des films et l'acquisition de connaissances approfondies sur les œuvres et le cinéma. Ces formations sont essentielles au bon fonctionnement du dispositif et à la réussite des élèves.

Ressources pédagogiques

L'inscription au dispositif permet aux enseignants d'accéder au site [NANOUK](#). Cette plateforme nationale en ligne regroupe des ressources (textes, extraits et images) et des pistes pédagogiques pour accompagner les films du catalogue « École et cinéma ». Le site Internet de Cinémas 93 propose des contenus complémentaires sur le programme et des informations spécifiques sur le dispositif et les formations en Seine-Saint-Denis. Chaque film du dispositif est par ailleurs accompagné d'une carte postale conçue par l'association Les Enfants de Cinéma et destinée aux élèves.

Inscription

Les inscriptions se font en deux temps :

1- La préinscription en ligne :

Les enseignants remplissent, sur le site de Cinémas 93, une fiche de préinscription qui comprend leurs vœux, leur engagement à respecter le cahier des charges et leur projet pédagogique autour des films.

Les préinscriptions sont ouvertes sur le site [Cinemas93.org](#) du **15 juin au 15 septembre 2017**.

2- La validation des inscriptions :

Chaque inspecteur.rice de l'Éducation nationale de circonscription ou son représentant procède, dès la clôture des pré-inscriptions, à leur examen. La confirmation définitive des inscriptions est communiquée aux écoles le **29 septembre 2017** au plus tard.

Une **réunion départementale** a lieu en fin d'année scolaire afin de faire un bilan de l'édition, mettre en partage les pratiques et présenter la programmation de la prochaine édition.

Pour toute question, remarque ou suggestion :

Coordination cinéma : Cinémas 93

sarahgenot@cinemas93.org 01 48 10 21 28

Coordination Éducation Nationale : Mission éducation artistique et culturelle

ce.93culture1d@ac-creteil.fr 01 43 93 74 39